

Fichier 4 B33

L'école de Lestonan dans la guerre scolaire

Archives, mémoire et défense de l'école laïque

Une mémoire confiée

Le présent travail trouve son origine dans l'attention portée par Maryse Le Berre à des documents issus des archives personnelles d'une institutrice, ancienne normalienne de Quimper, qui a accompli l'essentiel de sa carrière à l'école publique de Lestonan.

Cette transmission a permis de faire ressurgir des lettres, des projets et des traces de conflit qui éclairent un moment important de l'histoire scolaire et sociale d'Ergué-Gabéric. Les documents ne constituent pas seulement un ensemble d'archives : ils portent la mémoire d'une école et de celles et ceux qui l'ont servie.

Leur remise en lumière s'inscrit dans la continuité du parcours professionnel de Maryse et Jean Le Berre, enseignants de l'école publique de Lestonan pendant plusieurs décennies. Elle doit être comprise comme le prolongement d'une mémoire professionnelle et locale, plutôt que comme l'œuvre d'une seule personne.

Une institutrice et un instituteur de Lestonan

Originaire d'Ergué-Gabéric, Maryse Le Berre rejoint l'école communale de Lestonan à la rentrée de 1967

avec son époux Jean, après six années passées à l'école du hameau de Gulvain, à Edern. Jean devient directeur de l'école primaire ; Maryse y enseigne jusqu'en 1982, avant de prendre la direction de la nouvelle école maternelle de Lestonan dès son ouverture.

Jean prend sa retraite en 1992 et Maryse en 1994, après vingt-cinq et vingt-sept années respectivement consacrées à l'école de Lestonan. Leur présence prolongée les inscrit dans la continuité des générations d'instituteurs et d'institutrices qui ont fait vivre l'école publique du quartier.

Tous deux anciens élèves des Écoles normales de Quimper, ils appartiennent à cette génération d'enseignants formés dans la tradition de l'école républicaine. Leur parcours commun associe l'enseignement, la direction d'école, l'attention portée aux élèves et aux familles, ainsi qu'un engagement durable dans la vie locale.

Une mémoire scolaire enracinée dans le territoire

La mémoire de l'école publique de Lestonan ne peut être séparée du territoire dans lequel elle s'est constituée. Le parcours de Maryse et Jean Le Berre, tous deux enseignants de cette école pendant plusieurs décennies, articule engagement républicain, enracinement local et attention portée à la culture bretonne.

Née à Ergué-Gabéric et ancienne élève bretonnante de l'École normale de Quimper, Maryse Le Berre a également prolongé son engagement dans la vie culturelle et associative locale, notamment par son intérêt pour la langue bretonne. Cette dimension contribue à rappeler que la défense de l'école laïque ne

suppose ni l'effacement des cultures régionales ni la rupture avec la mémoire du pays.

L'école publique peut au contraire être pensée comme un lieu d'instruction commune, ouvert à tous, capable de respecter les héritages linguistiques et culturels sans les soumettre à une autorité religieuse ou patronale.

Dans cette perspective, la transmission des documents relatifs à Lestonan prend une dimension particulière. Elle permet de relier l'histoire de la guerre scolaire, la mémoire des instituteurs et institutrices, et la sauvegarde d'une identité locale dont la langue bretonne constitue une composante majeure.

L'école publique face au réseau Bolloré

L'école publique de Lestonan existait depuis 1885 et avait été agrandie en 1923, lorsque ses effectifs avaient atteint 105 élèves. Elle constituait donc une institution ancienne et solidement implantée lorsque René Bolloré entreprit de développer des écoles privées pour les enfants des ouvriers de la papeterie.

À partir de 1927, un service de cars conduisit les filles de Lestonan vers l'école privée du bourg. L'école Sainte-Marie ouvrit ensuite à la rentrée de septembre 1928, puis l'école Saint-Joseph pour les garçons en 1929.

Cette chronologie est décisive. Les écoles confessionnelles n'ont pas été créées dans un espace dépourvu d'enseignement : elles ont été installées face à une école publique existante. Leur développement a donc constitué une entreprise de concurrence scolaire, soutenue par les moyens financiers et l'autorité sociale de la papeterie d'Odet.

Le paternalisme comme instrument d'influence

Les écoles de Lestonan s'intègrent à un ensemble plus large d'œuvres patronales. René Bolloré intervient dans le logement, les services sociaux, le patronage, la garderie et la scolarisation des enfants du personnel. Cette organisation peut répondre à des besoins réels des familles, mais elle crée aussi un système de dépendance à l'égard de l'entreprise.

Dans une population dont l'emploi et parfois le logement dépendent de la papeterie, la gratuité de l'école privée n'est pas un avantage dépourvu d'ambiguïté. Elle peut alléger les charges familiales tout en orientant fortement le choix scolaire.

Le patron ne se contente plus de financer un établissement : il contribue à structurer le milieu social dans lequel les familles prennent leurs décisions. Il convient donc de parler d'un **paternalisme industriel catholique**, associant protection, encadrement moral et influence scolaire. Le cléricalisme religieux trouve ici un relais dans le pouvoir patronal.

La tentative de reprendre l'école publique

Par deux lettres datées des 1er et 21 mai 1929, René Bolloré propose au maire d'Ergué-Gabéric de reprendre l'école publique de Lestonan. Il veut transformer le bâtiment en « **asile pour vieillards** » et offre de construire une école nouvelle dans un autre emplacement de la commune.

Il invoque l'ancienneté du bâtiment, ses conditions d'hygiène, l'exiguïté de la cour et sa situation excentrée. Il souligne aussi que les vieillards pourraient rester proches de leurs familles, installées dans le voisinage. Il annonce enfin la construction possible

d'une école professionnelle de mécanique près des écoles de la papeterie.

Ces arguments ne doivent pas faire perdre de vue la portée politique de l'opération. La proposition visait à retirer à Lestonan son école publique et à réorganiser l'espace scolaire selon un projet contrôlé par le patronat.

La transformation en asile ne constitue pas une initiative isolée : elle s'inscrit dans une conception globale de l'organisation sociale autour de la papeterie. Le projet n'aboutit pas. Après la mobilisation du Comité de Défense laïque, René Bolloré retire son offre en juillet 1929.

La résistance de l'école laïque

Il est rapporté que le conseil municipal aurait approuvé le projet par 14 voix contre 6 à la fin du mois de mai 1929. Cette donnée, qui devra être confrontée au procès-verbal original, montre l'importance du rapport de force local.

Les six opposants défendaient principalement le maintien de l'école communale. Leur position ne relevait pas d'un simple attachement à un bâtiment : elle exprimait le refus de voir l'école publique placée sous la dépendance d'un industriel et remplacée, de fait, par un dispositif confessionnel soutenu par la papeterie.

La mobilisation laïque a finalement empêché la disparition ou le déplacement de l'école publique. Cette résistance doit être reconnue comme un épisode de défense de l'institution républicaine face à une entreprise d'emprise patronale.

Une guerre scolaire vécue

Les témoignages conservés et publiés ultérieurement montrent que la guerre scolaire ne se limitait pas aux institutions. Elle pénétrait la vie quotidienne des familles et séparait les enfants selon l'établissement fréquenté.

Il est rapporté que des enfants appartenant à une même famille ne pouvaient pas toujours rentrer ensemble lorsqu'ils fréquentaient des écoles différentes. Une telle pratique révèle la violence symbolique d'une division imposée jusque dans les relations ordinaires entre enfants.

Des licenciements ou sanctions professionnelles liés au refus de l'école privée sont également rapportés par la mémoire ouvrière. Ces faits ne peuvent être généralisés sans documents complémentaires, mais ils expriment une réalité sociale essentielle : dans l'univers de la papeterie, la liberté de choix scolaire pouvait être fortement limitée par la dépendance à l'employeur.

La distinction entre preuve administrative et témoignage oral doit être maintenue. Elle ne doit pas conduire à disqualifier la mémoire des familles, qui donne à comprendre ce que les procès-verbaux et les lettres patronales ne disent pas toujours.

Les maîtres et maîtresses de l'école publique

L'histoire de Lestonan doit rendre toute leur place aux enseignants de l'école publique. Dans les périodes de concurrence scolaire, ils ne défendent pas seulement leur poste ou leur établissement : ils font vivre une conception de l'instruction fondée sur la neutralité religieuse, l'égalité des élèves et l'émancipation par le savoir.

La mémoire de Maryse et Jean Le Berre s'inscrit dans cette continuité. Leur long exercice à Lestonan, l'enseignement, la direction d'école et leur participation à la vie locale les rattachent à l'histoire concrète de cette institution.

Un souvenir relatif à mai 1968 illustre cette dimension sociale. Alors que les enseignants de l'école publique étaient grévistes, une cantine gratuite fut organisée pendant quelques jours pour les enfants de grévistes. Des enfants de l'école privée voisine, dont les parents travaillaient à l'usine Bolloré, purent également en bénéficier.

Cette anecdote appartient à une autre période et ne doit pas être confondue avec le conflit de 1927-1929. Elle montre néanmoins que l'école publique pouvait être un lieu concret de solidarité, ouvert aux enfants au-delà des appartenances scolaires.

La place de Maryse et Jean Le Berre

La remise en lumière de ces documents s'inscrit dans la continuité du parcours professionnel de Maryse et Jean Le Berre, tous deux anciens élèves des Écoles normales de Quimper et enseignants de l'école publique de Lestonan à partir de 1967.

Jean y a exercé comme directeur de l'école primaire. Maryse y a enseigné jusqu'en 1982, avant de prendre la direction de la nouvelle école maternelle. Leur présence commune, pendant plus de vingt-cinq années, les rattache directement à l'histoire de cette école et à la mémoire des maîtres et maîtresses qui l'ont servie.

Maryse a permis que les documents conservés dans les archives personnelles d'une institutrice soient portés à la connaissance du présent dossier. Cette transmission

revêt une importance particulière, mais elle s'inscrit dans une histoire professionnelle et conjugale partagée.

Elle ne relève pas d'une démarche individuelle isolée : elle prolonge une fidélité commune à l'école publique, à ses valeurs et à son inscription dans le territoire. La parole d'Henriette Briand-Francès, recueillie en 2014, conserve toute son importance, mais elle occupe une place différente : elle témoigne de la mémoire enfantine et ouvrière de la guerre scolaire.

Ces contributions distinctes se complètent sans devoir être confondues. Il convient ainsi de rendre hommage à Maryse et Jean Le Berre comme enseignants de Lestonan et comme dépositaires d'une mémoire professionnelle, tout en reconnaissant à Maryse le rôle particulier qu'elle a joué dans la transmission des archives.

Une lecture laïque et militante

Cet épisode doit être replacé dans l'histoire de la guerre scolaire en Finistère. Il montre comment l'enseignement confessionnel pouvait bénéficier de la puissance d'un industriel et comment le paternalisme pouvait servir de relais à une influence religieuse.

La loi de 1905 n'interdisait pas à un patron privé de financer une école catholique. Mais la légalité d'un établissement ne suffit pas à rendre équitables les conditions de la concurrence.

La liberté scolaire est fragilisée lorsque l'employeur, le propriétaire des logements, le financeur des œuvres et le promoteur de l'école privée sont une seule et même personne.

La laïcité doit donc être comprise ici dans sa dimension concrète. Elle protège la liberté de conscience, mais elle suppose aussi que l'école publique puisse exister sans être soumise à une puissance religieuse ou économique.

L'histoire de Lestonan rappelle la nécessité de combattre tous les cléricatismes, religieux comme patronaux, lorsqu'ils cherchent à orienter les consciences et à contrôler l'éducation.

Conclusion

Entre 1927 et 1929, l'école publique de Lestonan a été confrontée à une offensive scolaire et sociale menée par René Bolloré au bénéfice de l'enseignement catholique. La construction de Sainte-Marie et de Saint-Joseph, la prise en charge des enfants d'ouvriers et la tentative de transformer l'école communale en asile pour vieillards relèvent d'une même volonté : organiser autour de la papeterie un monde social placé sous l'autorité du patron.

La mobilisation laïque a empêché la disparition de l'école publique. Les témoignages ultérieurs ont conservé la mémoire des pressions exercées sur les familles et de la séparation entre les deux réseaux scolaires. Les instituteurs et institutrices de Lestonan ont ainsi défendu une institution qui représentait bien davantage qu'un service communal : un espace d'instruction, d'égalité et d'émancipation.

La transmission de ces documents s'inscrit dans le parcours professionnel partagé de Maryse et Jean Le Berre. Tous deux anciens élèves des Écoles normales de Quimper, ils ont consacré une grande partie de leur vie à l'école publique de Lestonan, où ils ont enseigné et exercé des responsabilités de direction.

Par l'attention portée aux archives d'une institutrice, Maryse Le Berre a contribué à faire connaître un épisode important de cette histoire. Cette contribution prend place dans une mémoire professionnelle, familiale et locale dont Jean Le Berre fut également partie prenante.

À travers ces documents, ce dossier rend hommage aux maîtres et maîtresses de l'école publique et affirme la nécessité de préserver leur mémoire. Il rappelle que la laïcité s'est défendue dans les classes, dans les conseils municipaux, dans les familles et sur les chemins de l'école.

C'est à partir du regard croisé des archives, des témoignages et de la mémoire professionnelle des enseignants de Lestonan que cette histoire scolaire et sociale peut être relue dans toute sa portée humaine, politique et républicaine.

Repères documentaires

- René Bolloré, lettres au maire d'Ergué-Gabéric, 1er et 21 mai 1929, d'après la transcription communiquée.
- GrandTerrier, *Écoles privées Saint-Joseph et Sainte-Marie de Lestonan*.
- Arkae, *Les écoles Bolloré : introduction*.
- GrandTerrier, *Billet du 20.06.2026*.
- GrandTerrier, *Les souvenirs des écoles privée et publique de Lestonan par Henriette Briand-Francès*.
- ASVPNF, *L'école publique de Lestonan, de 1967 à 1975*.

Les éléments dépendant de la transcription ou de témoignages ultérieurs sont signalés comme tels. Ils pourront être précisés si de nouvelles sources deviennent accessibles.

Abstract

This study examines an episode in the school conflict in Finistère through the history of the public school of Lestonan, in Ergué-Gabéric, between 1927 and 1929. It is based on documents preserved in the personal archives of a former schoolmistress and brought to light through Maryse Le Berre, a Breton-speaking former pupil of the Quimper teacher-training college, who later became a teacher and headmistress at the public school of Lestonan.

Maryse Le Berre worked there for many years with her husband Jean Le Berre, himself a former pupil of the same teacher-training college and headmaster of the primary school. Their shared professional commitment places the transmission of these documents within a broader history of the public school and its teachers, rather than within an individual initiative alone.

At a time when the public school already had a long-established presence in the locality, René Bolloré, director of the Odet paper mill, supported the creation of two Catholic schools for the children of his workers: Sainte-Marie for girls and Saint-Joseph for boys. These schools formed part of a broader system of industrial paternalism involving housing, social works, leisure activities and religious supervision.

In May 1929, Bolloré proposed taking over the public school building and converting it into an institution for elderly people, while offering to build another school elsewhere in the commune. Behind the arguments concerning hygiene, salubrity and the location of the building, this proposal threatened the continued presence of the secular public school in Lestonan. The

project was eventually withdrawn after a campaign led by defenders of secular education.

The episode illustrates the close relationship between Catholic schooling and industrial power in the interwar period. It also shows that the freedom of private education could coexist with strong social pressure on working-class families. Oral testimonies preserve the memory of conflicts between the two school networks and of the difficulties encountered by families who wished to remain attached to the public school.

This study adopts an explicitly secular and critical perspective while distinguishing documented facts, later testimonies and historical interpretation. It pays particular tribute to the teachers who defended the public school and to Maryse and Jean Le Berre, whose professional commitment and transmission of archival material have helped preserve and share this local memory.

Résumé

Ce dossier revient sur un épisode de la guerre scolaire à Lestonan, en Ergué-Gabéric, entre 1927 et 1929. Il s'appuie sur des documents conservés dans les archives personnelles d'une institutrice et remis en lumière grâce à Maryse Le Berre, ancienne élève bretonnante de l'École normale de Quimper, institutrice puis directrice de l'école publique de Lestonan, où elle a exercé avec son époux Jean Le Berre, lui-même ancien élève de la même institution et directeur de l'école primaire.

L'école publique, présente à Lestonan depuis 1885, se trouve alors confrontée à la création d'un réseau d'écoles catholiques soutenu par René Bolloré, dirigeant des Papeteries de l'Odét. Sainte-Marie ouvre pour les

filles en 1928 et Saint-Joseph pour les garçons en 1929. Ces établissements s'intègrent à un dispositif plus large de paternalisme industriel associant emploi, logement, œuvres sociales, patronage et éducation religieuse.

En mai 1929, René Bolloré propose de reprendre l'école publique afin de la transformer en asile pour vieillards et d'en construire une autre dans un emplacement différent. Derrière les arguments d'hygiène et d'aménagement, cette proposition aurait entraîné le déplacement de l'école laïque et renforcé l'emprise du réseau confessionnel soutenu par la papeterie. Le projet, approuvé selon le dossier par 14 voix contre 6 au conseil municipal, est finalement retiré après la mobilisation du Comité de Défense laïque.

Les témoignages ultérieurs font état de pressions exercées sur certaines familles ouvrières et de la séparation entre enfants des deux réseaux scolaires. Sans suffire à établir une politique générale de licenciement, ils éclairent la réalité vécue de la domination patronale. L'épisode de Lestonan montre ainsi que la guerre scolaire pouvait être renforcée par le pouvoir économique d'un industriel.

La transmission de ces documents s'inscrit dans le parcours professionnel partagé de Maryse et Jean Le Berre, tous deux attachés à l'école publique de Lestonan et à la mémoire de ses maîtres. Elle donne à cette histoire une portée humaine et civique, tout en rappelant la nécessité de préserver l'histoire de l'école laïque face aux cléricatismes religieux et patronaux.

Diverradenn

Skol Lestonan e-barzh brezel ar skolioù

Dielloù, memor ha difenn ar skol laik

Etre 1927 ha 1929 e oa bet lakaet istor skol bublik Lestonan e-kreiz brezel ar skolioù e Penn-ar-Bed. E Lestonan, e kumun Gerveur-Gaberic, e oa bet ur skol bublik abaoe 1885. Ne oa ket, neuze, un afer da grouiñ ur servij-skol nevez en ul lec'h ma vanke skol. Ar gudenn a oa kentoc'h da c'houzout peseurt skol a vije o ren war ar barrez hag en o metoù labourerien : skol ar Republik, digor d'an holl, pe skolioù katolik skoazellet gant galloud ar patroned.

René Bolloré, rener ar baperiezh d'Odet, a lakaas sevel skol Sainte-Marie evit ar merc'hed e 1928 ha skol Saint-Joseph evit ar baotred e 1929. Ar skolioù-se a oa graet evit bugale al labourerien hag e oant liammet ouzh ur reizhiad sokial ledanoc'h : lojamañsoù evit al labourerien, obererezhioù sokial, patronaj, skoazell d'ar familhoù, ha levezon kreñv an Iliz. Dre an aozadur-se e oa ar baperiezh o kemer perzh en deskadurezh, met ivez o kemer perzh e buhez hollek ar familhoù.

Ar skolioù katolik n'int ket bet savet en ul lec'h hep skol. Ur skol bublik a oa anezhi e Lestonan abaoe pell, ha diazezet mat e oa en takad. Sevel skolioù prevez dirak ar skol bublik a oa, neuze, un doare da grouiñ kenstriverzh etre daou reizhiad : an deskadurezh laik, liammet ouzh ar gumun hag ouzh ar Republik, hag an deskadurezh relijiel, skoazellet gant un embregerezh bras hag ur galloud patronal kreñv.

E miz Mae 1929 e kinnigas René Bolloré d'ar maer adkemer savadur skol bublik Lestonan evit e dreiñ en un azil evit tud kozh. Evit kemer he lec'h e kinnigas sevel ur skol nevez en ul lec'h all eus ar gumun. Gant ar raktres-se e vije bet tennet skol ar Republik eus Lestonan. Ar justifikoù roet diwar-benn kozhder ar

savadur, an higièn, ar c'hour hag al lec'h ma oa savet ne c'hellont ket kuzhat pouez gwirion an afer : piv en doa ar gwir da aozañ dazont skol Lestonan, ha piv en doa ar galloud da ren war deskadurezh ar vugale.

Hervez an teulioù dastumet e oa bet degemeret ar raktres gant kuzul-kêr, gant 14 mouezh a-enep da 6. Ar sifr-se a rank bezañ gwiriekaet dre sellout ouzh ar procès-verbal orin. Ar pezh a zo splann eo e oa bet savet ur stourm a-enep d'ar raktres, gant difennerien ar skol laik ha gant ar C'homite Difenn ar Skol Laik. Goude ar stourm-se e tistroas René Bolloré war e ginnig, ha ne voe ket kaset ar raktres da benn. Chomet eo skol bublik Lestonan en he sav.

Diskouez a ra an istor-mañ penaos e c'halle ur galloud ekonomikel bras bezañ lakaet e servij un deskadurezh relijiel. Ne oa ket ar patron o sikour hepken da sevel skolioù ; aozañ a rae ivez un endro sokial klok, gant labour, lojeris, obererezhioù hag deskadurezh. Evit familhoù al labourerien, ha pa oa o stad ekonomikel stag ouzh ar baperiezh, e c'halle bezañ diaes-bras ober un dibab skol gwirion. Ar frankiz da zibab a c'halle bezañ bezañs nemet war baper, rak ar memes galloud a oa mestr war al labour, al lojeris hag ar skoazelloù.

Danevelloù treuzkaset gant familhoù al labourerien a gomz eus gwaskoù, kastizoù pe kolloù labour liammet ouzh dibab ar skol. N'eo ket prouet c'hoazh gant teulioù melestradurel e oa ur politikerezh hollek ha sistematek. Met ar memor labourerien a ziskouez splann pegen kreñv e oa bet santet levezon ar patron hag an taolioù a c'halle bezañ graet war ar familhoù. Ar vrezel skol ne oa ket hepken un tabut etre an iliz, ar gumun hag an dud a-zoare ; bevet e oa gant bugale, kerent ha gelennerien er vuhez pemdez.

Plemvan a ra ivez roll ar gelennerien hag ar skolaerezed eus ar skol bublik. Difenn a raent n'eo ket hepken ur savadur, met un doare da zeskiñ diazezet war an ingalded, ar frankiz a soñjal, an digoradur hag an emzalc'h keodedel. Er skol laik ne zle ket bezañ ret d'ur bugel bezañ stag ouzh ur relijion, ouzh un embregerezh pe ouzh ur familh galloudus evit bezañ desket.

En istor-se eo pouezus roll Maryse ha Jean Le Berre. Daou gelenner e oant, daou ziskennour eus Skol Normal Kemper, ha labouret o deus e skol bublik Lestonan e-pad meur a vloavezhioù. Jean a oa rener ar skol grentañ ; Maryse a oa skolaerez, ha goude renerez ar skol-vamm nevez. Gant o hentenn vicherel, o stagadur ouzh Lestonan hag o interest evit buhez ar gumun, e vezont liammet ouzh memor ar skol bublik hag ouzh labour ar gelennerien a zo bet o tifenn anezhi.

Maryse he deus lakaet war wel teulioù diaes da dizhout a oa bet miret e-barzh teulioù personel ur skolaerez. Met an treuzkas-se n'eo ket un oberenn hiniennel hepken : emañ e-barzh un istor vicherel, familh ha lec'hel bet savet gant Maryse ha Jean asambles. Dre o hentenn hag o fiziañs e c'heller bremañ adlenn an teulioù-se hag adkavout mouezh an dud a zo bet o labourat evit ar skol laik.

Ne zle ket an afer-se bezañ gwelet evel ur pennad kozh hep talvoudegezh evit hiziv. Lakaat a ra da soñjal er stourm a zo ret c'hoazh evit ma vo dieub an deskadurezh diouzh kement galloud relijiel pe ekonomikel. Ar skol laik a rank bezañ digor d'an holl, hep gwask ha hep redi, gant an hevelep gwirioù hag an hevelep respet evit pep bugel.

Derc'hel soñj eus istor skol bublik Lestonan a dalvez doujañ d'ar gelennerien hag ar skolaerezed o deus he difennet, d'ar familhoù o deus nac'het ar gwask, ha d'an dud a zo o treuzkas ar paperioù-mañ hiziv. Gant Maryse ha Jean Le Berre e vez liammet memor ar gelennerien, memor ar gumun ha difenn ar skol laik. Setu perak e talvez an istor-mañ da vezañ adlennet evel un testeni war ar frankiz a soñjal, an deskadurezh evit an holl hag an emzalc'h keodedel.